



BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE,  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

● **Emplois et procédure d'affectation  
des enseignants du second degré  
dans les établissements d'enseignement  
supérieur - année 2004**

**ENCART**  
B.O. n°43  
du 20-11-2003

# EMPLOIS ET PROCÉDURE D'AFFECTATION DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ANNÉE 2004

**N.S. n° 2003-200 du 7-11-2003**

**NOR : MENP0302506N**

**RLR : 804-0**

**MEN - DPE B8**

---

*Texte adressé aux présidentes et présidents des universités ; aux présidentes et présidents et directrices et directeurs des grands établissements ; aux directrices et directeurs des établissements publics administratifs relevant de l'enseignement supérieur ; aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités*

---

■ La présente note de service a pour objet :

- de procéder à la publication des emplois d'enseignants du second degré à pourvoir le 1er septembre 2004 dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- de rappeler la procédure à suivre, pour répondre à l'exigence d'une bonne organisation tant de la rentrée scolaire que de la rentrée universitaire ;
- de fixer le calendrier de la campagne d'affectation 2004 ; je rappelle que ce calendrier, comme les années précédentes, doit de façon impérative permettre aux recteurs de pourvoir au mouvement intra-académique des personnels du second degré les postes libérés dans les

établissements du second degré par l'affectation de leurs titulaires dans les établissements d'enseignement supérieur.

## **I - Publication des emplois à pourvoir**

Vous trouverez en annexe 6 la liste des emplois du second degré à pourvoir dans les établissements d'enseignement supérieur qui indique, pour chaque poste, outre l'établissement, un champ disciplinaire ou, le cas échéant, le domaine spécifique de compétence. Je vous rappelle que, conformément aux dispositions de la note DES-DPE n° 4947 en date du 17 juillet 2000 relative à la préparation de la rentrée universitaire 2001, la nature budgétaire de l'emploi n'est plus mentionnée.

## **II - Les conditions de recevabilité et d'examen des candidatures**

### **II.1 Les conditions**

Les emplois ouverts à l'affectation dans l'enseignement supérieur seront pourvus par des

**fonctionnaires** du corps des professeurs agrégés ou des professeurs certifiés (enseignement secondaire, enseignement technologique), des professeurs de l'enseignement professionnel (PLP) ou des professeurs d'EPS.

Les candidats doivent être titulaires ou stagiaires, en activité ou en position de disponibilité, détachement, report de nomination ou congés divers.

Les maîtres contractuels ou agréés de l'enseignement privé relevant du ministère de l'éducation nationale, lauréats d'un concours de recrutement de l'enseignement public qui avaient opté pour leur maintien dans l'enseignement privé, doivent impérativement s'ils souhaitent être affectés dans un établissement d'enseignement supérieur, demander leur intégration dans le corps des professeurs agrégés ou certifiés (décret n° 51-1423 du 5 décembre 1951) **avant le 31 décembre 2003** au bureau DPE B3, tél. 01 55 55 47 12.

## II.2 Le dossier de candidature

Il comporte :

- la fiche (annexe 1) que les candidats doivent compléter en indiquant leur numéro d'immatriculation de l'éducation nationale (NUMEN). Ce document est disponible dans tout établissement d'enseignement supérieur (service des personnels enseignants) ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré ;
- une copie du dernier arrêté d'affectation ;
- pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...);
- une lettre de motivation adressée au chef d'établissement auprès duquel est déposée la candidature ;
- deux enveloppes timbrées (tarif normal, moins de 20 grammes) à l'adresse du candidat. Le dossier de candidature doit être adressé à l'établissement **au plus tard le 19 décembre 2003**,

le cachet de la poste faisant foi.

## III - Examen des dossiers par les établissements

Les établissements adressent aux candidats un accusé de réception.

Les établissements ont jusqu'au **19 janvier 2004** pour recueillir tous avis utiles sur les candidatures reçues. Le chef d'établissement peut, le cas échéant, constituer et réunir une commission ad hoc chargée d'examiner et classer ces candidatures. Ces avis doivent lui permettre de présenter, par ordre préférentiel, les dossiers qui paraissent les mieux adaptés au profil du poste à pourvoir.

Les établissements présentent le résultat de l'examen des candidatures sur le document figurant en annexe 2 (adressé à tous les établissements). Ce document est établi pour chaque emploi offert et classe les enseignants sélectionnés pour ce poste.

## IV - Information des candidats

Les résultats de la procédure de choix sont communiqués à tous les candidats, retenus ou non, par l'établissement d'enseignement supérieur affectataire de l'emploi à l'aide du document figurant en annexe 3.

Le candidat classé en première position doit retourner à l'établissement, **dans les huit jours**, délai de rigueur, le document figurant en annexe 4, qui constitue son engagement à rejoindre sa nouvelle affectation. Il serait souhaitable que ce document soit adressé en recommandé avec avis de réception. Un candidat retenu, s'il exerce déjà dans l'enseignement supérieur, doit faire parvenir copie de son acceptation à son chef d'établissement.

**Un candidat qui ne répond pas sous huit jours doit être considéré par l'établissement comme renonçant à cette affectation.** L'établissement invite alors le candidat classé après celui-ci à accepter le poste. Toute renonciation à une affectation sera considérée comme définitive. Les établissements veilleront à appeler l'attention du candidat ayant accepté le poste sur sa

situation administrative ; l'intéressé devra recueillir copie des documents nécessaires :

- a) si le candidat, admis au concours de l'agrégation, du CAPES, du CAPET ou du CAPLP est en situation de report de nomination pour effectuer une année supplémentaire de formation dans une école normale supérieure, il doit demander au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche (direction des personnels enseignants, sous-direction de la gestion des carrières des personnels du second degré, bureau DPE B2 ou DPE B3) que sa nomination dans le corps des professeurs agrégés ou des professeurs certifiés soit prononcée ;
- b) si le candidat est placé en congé sans traitement, il devra préciser la date à laquelle sa réintégration doit prendre effet (date de fin de contrat au 1er septembre) et demander celle-ci au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche (direction des personnels enseignants, sous-direction de la gestion des carrières des personnels enseignants du supérieur, bureau DPE B8). Il doit s'assurer que sa titularisation a été prononcée ;
- c) si le candidat retenu est en position de détachement pour exercer hors de l'éducation nationale ou pour exercer des fonctions d'ATER, il doit demander au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche (direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du supérieur, bureau DPE B8) sa réintégration en position d'activité ;
- d) si le candidat est en disponibilité, congé parental, congé de formation, congé de mobilité ou au service national, il doit demander à l'autorité qui l'a placé dans cette position (rectorat ou ministère, bureau DPE B8) de prononcer sa réintégration en position d'activité en vue d'être affecté dans l'enseignement supérieur.

## **V - Transmission des propositions d'affectation**

### **V.1 Composition du dossier d'affectation d'un enseignant**

Le dossier comporte impérativement dans une chemise portant les indications suivantes : nom

de l'établissement ; numéro de l'emploi ; discipline ou domaine spécifique de compétence ; nom et prénom du professeur classé au premier rang, les documents ci-dessous :

- a) déclaration de candidature (annexe 1) ;
- b) classement de l'établissement (annexe 2) ;
- c) acceptation du candidat (annexe 4) ;
- d) copie de toutes les pièces exigées du candidat au chapitre II a, b, c, d, e, f, ainsi que, le cas échéant, de celles qui sont relatives à sa situation décrite aux paragraphes a, b, c, d, du chapitre IV ci-dessus ;
- e) un extrait du procès-verbal de la commission ad hoc ;
- f) le dossier du candidat retenu devra en outre comporter la pièce justifiant le départ définitif du précédent titulaire ou la fiche de création d'emploi (en l'absence de cette pièce, il ne sera pas donné suite à la proposition de l'établissement) ;
- g) la liste nominative des enseignants ayant déposé un dossier de candidature, indiquant leur corps et leur établissement d'exercice, à l'exclusion des candidats classés ;
- h) le récapitulatif (annexe 5).

J'appelle votre attention sur la nécessité de joindre au dossier le dernier arrêté de classement de l'enseignant proposé. Cette pièce est indispensable pour prendre en charge l'intéressé dans l'application informatique de gestion des personnels enseignants du supérieur et lui assurer un déroulement normal de carrière pendant toute la durée de son affectation dans votre établissement.

### **V.2 Transmission des dossiers**

L'établissement dresse une seule liste récapitulative par ordre de numéro de tous les emplois publiés pourvus ou non dans l'établissement. Elle mentionnera en regard de chaque emploi :

- a) le nom du professeur classé au premier rang pour les emplois pourvus ;
- b) la mention "état néant" pour les emplois sur lesquels aucun candidat n'est proposé ;
- c) la mention "non vacant" pour les emplois publiés "S" (susceptible d'être vacant) et qui ne seront pas vacants à la rentrée 2004.

Cette liste, accompagnée d'un exemplaire des procès-verbaux des commissions de choix et des dossiers mentionnés au V.1 ci-dessus sera adressée à la direction des personnels enseignants bureau DPE B8 (second degré), 61-65, rue Dutot, 75732 Paris cedex 15.

La transmission de cette liste récapitulative et des dossiers à la direction des personnels enseignants doit être effectuée dès que la procédure de choix est achevée et **au plus tard le 9 février 2004**.

Les dossiers hors délais ou incomplets, compte tenu des contraintes propres à la gestion des personnels du second degré, seront retournés à l'établissement et les propositions de recrutement considérées demeureront sans effet pour le 1er septembre 2004.

### V.3 Traitement des dossiers

Le bureau DPE B8 met en œuvre l'acte juridique d'affectation dès réception des dossiers complets lorsque le candidat retenu est en activité en 2003-2004 dans le second degré. Dans le cas du report de stage, l'arrêté d'affectation ne peut être pris tant que l'arrêté de nomination n'a pas été notifié. Le délai supplémentaire induit par cette procédure ne pénalisera ni les établissements ni les intéressés, un avis d'affectation pris par le bureau DPE B8 étant alors adressé à l'établissement avant l'intervention de l'arrêté ministériel.

Les recteurs veilleront à faire la mise à jour des bases de données académiques EPP des enseignants affectés dans leur académie. Il est rappelé à cet égard que les personnels du second degré affectés dans l'enseignement supérieur doivent tous figurer dans les bases académiques sous le code position C117 prévu pour cette situation.

### VI - Cas particulier des désistements intervenant après la transmission du dossier de l'établissement à l'administration centrale

Dans ce cas, l'établissement constitue d'urgence un dossier pour le premier candidat classé acceptant le poste. Ce dossier particulier devra comporter :

a) la lettre de désistement du candidat initialement retenu ;

b) les pièces relatives au candidat à affecter en remplacement, décrites au V.1 ci-dessus.

Ces documents seront insérés dans une chemise comportant les indications suivantes :

a) nom de l'établissement ;

b) numéro de l'emploi et discipline ;

c) désistement de M \_\_\_\_\_, recrutement de M \_\_\_\_\_.

**Une telle procédure doit être exceptionnelle** si l'information est faite dans les conditions de forme et de délai prescrites dans la présente note de service.

### VII - Affectations sur emplois devenus vacants

Au terme de l'année universitaire 2002-2003, des établissements peuvent disposer d'emplois d'enseignants du second degré devenus vacants de manière imprévue : c'est le cas en particulier des postes libérés par des enseignants mutés ou recrutés en qualité de maître de conférences. Ces emplois n'ont pas fait l'objet de la publication annexée à la présente note de service. Dans cette hypothèse, il peut être envisagé, si l'intérêt du service l'exige, de procéder à l'affectation d'un enseignant du second degré.

Le dossier de candidature comporte :

a) la preuve de la vacance de l'emploi et son motif ;

b) une demande d'affectation remplie par l'enseignant (annexe 1) ;

c) une demande d'affectation remplie par l'établissement (annexe 2) qui fera apparaître succinctement les raisons qui conduisent au recours à cette procédure ;

d) un arrêté justifiant le corps, le grade et l'affectation de l'enseignant durant l'année 2003-2004 ;

e) l'avis du recteur de l'académie d'exercice de l'enseignant qui devra comporter un accord explicite au départ de l'enseignant vers l'enseignement supérieur.

L'avis du recteur d'académie est déterminant dans l'acceptation du dossier d'affectation dans la mesure où cette procédure exceptionnelle se

déroule hors du calendrier fixé par la présente note de service. En tout état de cause, après la rentrée scolaire, l'affectation d'un enseignant du second degré ne sera prononcée que si la demande de l'établissement est particulièrement motivée et si les nécessités du service dans le second degré le permettent.

La décision d'affectation sera prononcée par l'administration centrale, bureau DPE B8, qui prendra l'arrêté. Lorsque l'enseignant pressenti est déjà en fonctions dans l'académie, le recteur, s'il est favorable à cette affectation, pourra prendre un avis d'affectation dans l'établissement d'enseignement supérieur précisant les références du poste sur lequel l'enseignant sera installé, ceci afin d'accélérer la prise en charge administrative et financière de cet enseignant.

J'insiste sur la nécessité d'une gestion prévisionnelle des personnels du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur, notamment pour ce qui concerne les départs à la retraite ou en congé de fin d'activité. En principe, aucune décision d'affectation ne pourra être prononcée dans ces cas. Aussi, les postes devenus vacants à la suite d'un départ en retraite ou en congé de fin d'activité ne pourront être pourvus par la procédure décrite dans ce chapitre.

Le recours à ces affectations doit rester limité en nombre dès lors que vous aurez mis en œuvre une gestion prévisionnelle des postes adaptée. Je souligne que le nombre d'affectations proposées dans ce cadre a été pour l'année 2003-2004 trop élevé, ce qui laisse penser que la gestion prévisionnelle des postes n'a pas été conduite de façon satisfaisante. **En tout état de cause, toute proposition qui intervient après le 31 août 2004 ne sera pas acceptée.**

Les établissements doivent veiller à ce que les emplois pourvus selon la procédure prévue par le présent chapitre figurent dans la liste des emplois dont ils demanderont la publication pour 2005.

## VIII - Service partagé

Ainsi que cela a été rappelé dans la circulaire DES-DPE n° 103878 du 20 juin 2001, relative à la campagne 2002 des emplois de personnels enseignants-chercheurs et enseignants, vous avez la possibilité de recruter des enseignants du second degré **en service partagé**, selon les modalités définies par la circulaire DPE A1-A2 du 12 juillet 1999.

Pour bénéficier d'un service partagé, les enseignants doivent être titulaires d'un corps du second degré et exercer leurs fonctions dans un établissement du second degré de l'académie dans laquelle est implanté l'établissement d'enseignement supérieur considéré. Ils restent administrativement rattachés à leur établissement du second degré et sont affectés, par une décision du recteur, à mi-temps, sur un emploi de l'établissement de l'enseignement supérieur. Il sera utile de se référer aux notes de service n° 2002-049 du 6 mars 2002 et n° 2002-064 du 20 mars 2002.

Les décisions d'affectation une fois prises par les recteurs, les chefs d'établissement d'enseignement supérieur adresseront au bureau DPE B8 un état où apparaîtra :

- les noms, prénom, NUMEN du professeur retenu ;
- la discipline, le grade et le classement de l'enseignant ;
- les références de l'emploi utilisé.

Le respect des impératifs de calendrier conditionne la bonne réalisation des opérations d'affectation et je remercie par avance les professeurs comme les établissements de leur compréhension et de leur concours.

Pour le ministre de la jeunesse,  
de l'éducation nationale et de la recherche  
et par délégation,

Le directeur des personnels enseignants  
Pierre-Yves DUWOYE

## **A**nnexe I

### **CANDIDATURE À UN EMPLOI DE STATUT SECOND DEGRÉ OUVERT DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

(à reproduire en format A4 et à remplir en lettres capitales)

ÉTAT CIVIL	
* NOM :	NOM D'ÉPOUSE :
* PRÉNOM :	NUMEN :  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
* DATE ET LIEU DE NAISSANCE :  _ _ _ _ _ _ _ _ _	
* ADRESSE PERSONNELLE :	
* N° DE TÉL. OU LE CANDIDAT PEUT ÊTRE JOINT : (ou n° de télécopie ou adresse courrier électronique)	

SITUATION ADMINISTRATIVE		
CORPS :	GRADE :	DISCIPLINE :
ÉCHELON ACTUEL DANS LE CORPS : (Joindre l'arrêté au dossier)		
AFFECTATION ACTUELLE PRÉCISE : (ou position, si détachement, disponibilité,...) (Joindre l'arrêté au dossier)		
Joindre <b>impérativement</b> copie du dernier arrêté justifiant le classement et la dernière affectation ou la position (détachement, disponibilité, congé, report de nomination, service national...).		

CANDIDATURE
JE SUIS CANDIDAT POUR L'AFFECTATION AU  _ _ _ _ _  2004 DANS L'ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEUR SUR L'EMPLOI N°  _ _ _ _ _  DISCIPLINE :
À POURVOIR À :

Fait à  
le  
Signature

**A**nnexe 2**AFFECTATION D'UN ENSEIGNANT DU SECOND DEGRÉ SUR UN EMPLOI OUVERT  
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

(Document à adresser par les établissements au bureau DPE B8)

ÉTABLISSEMENT
Dénomination de l'établissement :
N° RNE de l'établissement :  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Emploi à pourvoir : n° :  _ _ _ _ _
Discipline, libellée en clair :
Création  _ _
Vacance  _ _
(préciser le nom du précédent occupant, la date, le motif du départ et joindre impérativement l'arrêté justifiant le départ du titulaire)
Susceptible d'être vacant  _ _  (préciser le nom du précédent occupant, la date, le motif du départ et joindre impérativement l'arrêté justifiant le départ du titulaire)

## LISTE DES CANDIDATS CLASSÉS

Rang	Nom - Prénom	Corps	Discipline	Affectation ou situation antérieure

Joindre le dossier complet du candidat classé n° 1, qui sera affecté à l'établissement demandeur et, le cas échéant, copie des pièces fournies par le candidat (chap IV a, b, c, d, de la note de service). En cas de défection du candidat veuillez contacter le candidat suivant et transmettre dans les meilleurs délais au bureau DPE B8 le dossier complet.

Fait à \_\_\_\_\_, le  
nom et qualité du signataire



## **A**nnexe 3

Le président (ou le directeur)

à

M

**OBJET** : Résultat des commissions de choix des personnels de second degré candidats à une affectation dans l'enseignement supérieur.

Vous avez déposé un dossier de candidature en vue d'être affecté dans l'enseignement supérieur sur l'emploi n° |\_|\_|\_|\_| à pourvoir au |\_|\_|\_|\_| 2004 (date de la vacance) dans notre établissement.

Les instances de l'établissement, après examen de l'ensemble des dossiers ont :

retenu votre candidature en première position :

**Vous disposez de 8 jours au plus** pour retourner la lettre ci-jointe d'acceptation et d'engagement à rejoindre ce poste. Si vous ne répondez pas dans ce délai, vous serez considéré comme renonçant à cette affectation.  
Toute renonciation est définitive.

retenu votre candidature en 2ème - 3ème position-      ème position :  
une défection du candidat classé avant vous peut nous amener à vous contacter ultérieurement.

considéré que votre candidature ne pouvait être retenue.

Le

Le président (ou le directeur)

---

## Annexe 4

M

à

Monsieur le président de (ou le directeur de)

Service du personnel enseignant

OBJET : Affectation dans l'enseignement supérieur.

Monsieur le président,

Suite à ma candidature, vous m'informez que les instances de l'établissement ont proposé mon affectation sur l'emploi n° |\_|\_|\_|\_|\_|

Je déclare accepter cette affectation et m'engage à rejoindre ce poste au |\_|\_|\_|\_|\_| 2004  
(date de la vacance de l'emploi).

Fait à

date et  
signature

---

## **A**nnexe 5

Pièces à joindre à **chaque dossier** de demande d'affectation :

- la proposition de l'établissement (annexe 2)
- la fiche de candidature (annexe 1)
- les arrêtés justifiant le corps, le grade, l'échelon et l'affectation du candidat proposé
- l'acceptation du candidat proposé (annexe 4)
- le curriculum vitae détaillé
- l'extrait du procès-verbal de la commission de choix
- la lettre de motivation
- le justificatif de la vacance du poste
- la liste des enseignants ayant déposé un dossier de candidature, indiquant leur corps et leur établissement

En cas d'absence de l'une de ces pièces le dossier sera rejeté.

## Annexe 6

### LISTE DES EMPLOIS DU STATUT SECOND DEGRÉ VACANTS OU SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

S = Emploi susceptible d'être vacant

#### Sans discipline

U. Besançon (IUT Belfort), multimédia, 1448  
 U. Clermont-Ferrand II, multimédia et informatique appliqués aux sciences humaines, 1194  
 U. Clermont-Ferrand II, développement du multimédia en formation permanente, 1321  
 IUFM Grenoble, Valence, Grenoble, sciences humaines et sociales, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0053  
 IUFM Grenoble, Grenoble, sciences humaines et sociales, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0056  
 IUFM Grenoble, Chambéry, technologie de l'information et de la communication, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0143 S  
 U. Grenoble III, informatique, 0172  
 U. Lyon II, français langue étrangère, 0601 S  
 U. Lyon II, français langue étrangère, 0741  
 U. Nancy II, audiovisuel et multimédia, enseignement par internet, 0716  
 IUFM Nantes, Nantes, formation des enseignants et des formateurs, 0117  
 CNAM Paris, coordination des actions du service éducatif et de la formation pour les enseignants et les médiateurs, 0450  
 EPHE Paris, enseignement, recherche, programme en sciences sociales des religions, 0266  
 IUFM Paris, chargé de missions relations internationales, 0043  
 IUFM Paris, techniques de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0150

U. Paris VI, technologies de l'information et de la communication, 2964

U. de Poitiers, Royan, français langue étrangère, multimédia, 0784 S

U. de Poitiers, Royan, formation continue en français langue étrangère, multimédia, 0786 S

U. de Poitiers, Royan, français langue étrangère, formation continue, multimédia, 0859

U. de Poitiers, Royan, formation continue en français langue étrangère, multimédia, 1125 S

U. de Poitiers, histoire des techniques, interface numérique, réseaux multimédia, management des réseaux, 1695

IUFM Rennes, Vannes, technologie de l'information et de la communication, 0141

U. Paris X, études et écritures cinématographiques, 1378

#### Sciences économiques et sociales

IUFM Aix-Marseille, Marseille, 0053

U. Aix-Marseille II, sociologie, histoire sociale, sciences politiques, 1484

U. Aix-Marseille II, 1766

U. Besançon (IUT Belfort), 0601

U. Besançon (IUT Belfort), droit et politique sociales, 0717

U. Paris XIII (IUT Villetaneuse), bureautique, 0844 S

U. Grenoble III, journalisme, 0267

IUFM Lille, 0244

U. Lille III, sciences sociales, 0670

École centrale de Lyon, sociologie, 0160

U. Lyon II, aménagement rural, 0681 S

U. Nancy I (IUT Saint-Dié), 1459

U. d'Angers, 0518 S

ENS Paris, agrégé préparateur, 0080 S

ENS Paris, agrégé préparateur, 0131

U. Paris IV, sociologie, méthodes de la sociologie, 0277

#### Économie et gestion

U. Nouvelle-Calédonie, 1er février 2004, 0052

U. Polynésie française, Tahiti, 0071

IUFM du Pacifique, Nouméa, préparation au certificat d'aptitude professionnel à l'enseignement technique, 0003 S

- U. Aix-Marseille III, comptabilité générale, analytique, des sociétés, techniques comptables approfondies, techniques quantitatives de gestion, 0419 S
- U. Aix-Marseille II, gestion, comptabilité et finances d'entreprises, 0643
- U. Amiens (IUT Aisne), Laon, économie et sciences sociales, 1130
- U. Antilles-Guyane (IUT Kourou), Guadeloupe, économie de gestion, droit des affaires, économie d'entreprise, informatique, 0345
- U. Besançon (IUT Belfort), 1224 S
- U. Besançon (IUT Besançon), marketing, 0554 S
- U. Besançon (IUT Besançon), 0694 S
- U. de Pau, comptabilité, 0359 S
- U. de Pau, 0562
- U. Bordeaux I (IUT A), Agen, commerce, 0585 S
- U. Bordeaux I (IUT A), Agen, administration, 1309
- U. Caen (IUT Alençon), informatique, bureautique, 1490
- U. Caen (IUT Alençon), économie, comptabilité, droit social, 1491
- U. Caen (IUT Alençon), gestion de projets, management des organisations, statistiques, enquêtes, 1494
- U. Caen (IUT Alençon), droit administratif, comptabilité, informatique, 1495
- U. Clermont I (IUT Aubière), sciences et techniques économiques, 0844
- U. Clermont II (IUT Montluçon), Moulins, 1230
- U. de Corte, 0021
- U. Corte (IUT Corte), 0104
- U. Paris XII (IUT Seine-et- Marne ), Sénart, option droit, 1157
- U. Paris XII (IUT Seine-et- Marne ), Fontainebleau, option informatique de gestion, 1267
- U. de Marne -la- Vallée (IUT), Meaux, 0393
- U. Paris VIII, économie, 0235
- U. Paris VIII (IUT Tremblay), transport, 0789
- U. Paris XIII, 0827
- U. Paris XIII (IUT Saint-Denis ), 0149
- ENS Cachan, agrégé préparateur, 0043 S
- ENS Cachan, agrégé préparateur, 0087
- ENS Cachan, antenne de Bretagne, management, marketing, 0238
- ENS Cachan, informatique de gestion, 0259
- U. Dijon (IUT Dijon), 1157
- U. de Chambéry, gestion des entreprises et des personnels, 0263
- U. de Chambéry, Annecy, économie d'entreprise, gestion, théorie des organisations, informatique de gestion, encadrement de stages et projets professionnels, 0473
- U. Grenoble I, École polytechnique universitaire, gestion et vie de l'entreprise, 1386
- U. Grenoble II (IUT B), 0388
- U. Lille I, centre université-économie d'éducation permanente, formation continue, gestion comptable ou commerciale, 0953
- U. Lille I, gestion, 1591
- U. Lille I (IUT A), économie d'entreprise, économie générale, droit, informatique, 0690
- U. Lille II, comptabilité, finance, 0741
- U. Lille II, 0906 S
- U. Lille III, 0601
- U. Lille III (IUT B), informatique, bureautique, 0304
- U. d'Artois (IUT Lens), comptabilité, contrôle de gestion, 0284
- U. Valenciennes (IUT Valenciennes), Maubeuge, 0636
- U. Limoges (IUT Limousin), Brive, informatique, logiciels comptables, techniques administratives et commerciales, 0341
- U. Limoges (IUT Limousin), analyse, réseaux, système et base de données, 0543
- U. Lyon I (IUT A), Villeurbanne, économie et gestion, 1542 S
- U. Lyon I (IUT B), techniques quantitatives de gestion, 1396
- U. Lyon I (IUT B), marketing, vente, 1549 S
- U. Lyon II (IUT Bron), apprentissage, 0749
- U. Lyon III, Institut d'administration des entreprises, 0455
- U. Lyon III, Institut d'administration des entreprises, 0612
- U. Lyon III (IUT Lyon III), 0427
- U. Lyon III (IUT Lyon III), option A droit, 0606
- U. Saint-Étienne (IUT Saint-Etienne), gestion financière et comptable, 0188

- U. Saint-Étienne (IUT Saint-Etienne), gestion commerciale, 0653  
 U. Montp. II (IUT Montpellier), option B : finance, comptabilité, 0519 S  
 U. Montp. II (IUT Montpellier), 0545 S  
 U. de Metz, 0444  
 U. Metz (IUT Metz), 0202  
 U. Nancy I (IUT Longwy), 0738 S  
 U. Nancy II, pédagogie par internet, formation continue, formation à distance, gestion des ressources humaines, comptabilité, finances, 0681  
 U. Nancy II (IUT Nancy-Charlemagne), 0370  
 U. Nancy II (IUT Épinal), informatique, 0690  
 U. du Mans (IUT du Mans), connaissance de l'entreprise et des techniques de communication, 0142  
 U. de Nantes, 1050  
 U. de Nantes, comptabilité, contrôle de gestion, 1427  
 U. Nantes (IUT Nantes), droit, fiscalité, 1486 S  
 U. Nantes (IUT de Saint-Nazaire), négociations commerciales, distribution, 0803  
 U. d'Angers, 0617  
 U. Toulon (IUT Toulon), La Garde, enseignement de droit civil, administratif, européen et des affaires, 0210 S  
 U. Toulon (IUT Toulon), Draguignan, économie et gestion comptable (option B), 0268  
 U. Orléans (IUT Châteauroux), Issoudun, 0748  
 U. de Tours, 1148  
 U. Tours (IUT Tours), droit privé et gestion quantitative, 0570  
 CNAM Paris, formations intra-entreprises à l'Institut national des techniques économiques et comptables, 0564 S  
 IAE Paris, 0008  
 U. de Poitiers, système d'information, 1467  
 U. Poitiers (IUT Angoulême), enseignements à orientation internationale, 1123  
 U. Poitiers (IUT Angoulême), informatique et gestion, 1701  
 U. Reims (IUT Reims), informatique, génie logiciel, 0554 S  
 U. Reims (IUT Reims), 0960  
 INSA de Rennes, 0073 S  
 U. Brest (IUT Quimper), gestion comptable et financière, 0344 S  
 U. Brest (IUT Quimper), gestion comptable et financière, 0510 S  
 U. de Bretagne Sud, formation initiale et continue, 0334  
 IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0093  
 U. de La Réunion, Le Tampon, 0249  
 U. Le Havre (IUT Le Havre), droit, 0078  
 U. Le Havre (IUT Le Havre), 0109  
 U. Le Havre (IUT Le Havre), ressources humaines et techniques quantitatives de gestion, 0204 S  
 U. de Rouen, 0896  
 U. de Rouen, conseiller en formation continue, 1292  
 U. Mulhouse (IUT Mulhouse), 0100 S  
 U. Mulhouse (IUT de Colmar), négociation commerciale, marketing, 0518  
 U. Strasbourg III, 0216  
 U. Toulouse I, 0356  
 U. Toulouse II, économie générale et socio-économie, 0725  
 U. Toulouse III (IUT A), économie et gestion, option administrative, 1104 S  
 U. Toulouse III (IUT A), économie et gestion, option B, 1475 S  
 INP Toulouse, sciences économiques et techniques de communication, 0211 S  
 U. Paris X, langue étrangère appliquée, économie, 0576  
 U. Paris X, informatique, 1345  
 U. Paris XI (IUT Orsay), droit de l'informatique, 2156  
 U. Paris XI (IUT Sceaux), 1255 S  
 U. Évry (IUT Évry), gestion, 0067 S
- Hôtellerie-tourisme**  
 IUFM Versailles, formation initiale et continue des enseignants, 0074 S
- Lettres classiques-grammaire**  
 U. Aix-Marseille III, 0849  
 U. des Antilles-Guyane, Martinique, lettres classiques, 0283

U. des Antilles-Guyane, Martinique, français langue étrangère, 0294

U. des Antilles-Guyane, Martinique, lettres classiques, 0297

IUFM Dijon, Macon et Chalon-sur-Saône, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0108

U. Grenoble III, langues et littératures anciennes, grammaire française, 0319

U. de Limoges, grammaire, 0683

ENS Paris, agrégé préparateur, langues anciennes, 0106 S

ENS Paris, agrégé préparateur, langues anciennes, 0175 S

U. Strasbourg II, lettres classiques, 0344

### **Lettres modernes**

IUFM du Pacifique, Papeete, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire et formation des stagiaires, 0007 S

IUFM du Pacifique, Nouméa, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire et formation des stagiaires, 0014

IUFM Aix-Marseille, Avignon, formation des enseignants du premier degré, 0058

IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence, formation des professeurs des lycées professionnels, lettres, langues, 0176

IUFM Amiens, Amiens, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0027

U. d'Amiens, français langue étrangère, 0677

U. Amiens (IUT Amiens), expression, communication, 0912

IUFM Guadeloupe, préparation aux concours du premier degré, 0025

IUFM Guyane, Cayenne, connaissances en français et français langue de scolarisation, 0507

U. des Antilles-Guyane, Saint-Claude, 0539

U. des Antilles-Guyane, Guyane, 0541

IUFM Besançon, Lons le Saulnier, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0046 S

IUFM Besançon, Vesoul-Belfort, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0080

U. de Besançon, français langue étrangère, 0654

U. de Pau, français langue étrangère, 0210

U. de Pau, français langue étrangère, 0421

U. de Pau, français langue étrangère, 0423 S

IUFM Aquitaine, Bordeaux, 0034

IUFM Aquitaine, Agen-Bordeaux, 0175

U. Bordeaux I, lettres pour étudiants scientifiques, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement, 1010

IUFM Caen, Alençon, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0026

U. de Caen, français langue étrangère, littérature et civilisation, 0990 S

IUFM Clermont-Ferrand, Aurillac, préparation aux concours, formation professionnelle et continue des enseignants des premier et second degrés, 0022

U. Clermont I (IUT Aubière), Aurillac, communication, expression écrite et orale, 1174

U. Clermont I (IUT Aubière), Le Puy-en-Velay, communication, expression écrite et orale, communication d'entreprise par l'image et les nouveaux médias, 1273

U. Paris VIII (IUT Montreuil), expression, communication, 0951

IUFM Créteil, 0067

IUFM Créteil, 0324

U. Chambéry (IUT Annecy), technique et expression orale et écrite, 0110

IUFM Grenoble, Grenoble, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0045 S

IUFM Grenoble, Chambéry, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0130 S

IUFM Grenoble, Valence, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0163

U. Grenoble I (IUT A), culture et communication, 0846

U. Grenoble III, Grenoble et Valence, langue

française et expression, littérature théâtrale, cinéma, 0256

U. Lille I, centre université-économie d'éducation permanente, français langue étrangère, 0951

U. Lille I (IUT A), 0688

U. Lille II (IUT C), 0858

U. Lille III, français langue étrangère, 0734

U. d'Artois, Arras, langue et littérature françaises du Moyen Âge au XXème siècle, 0040

U. Valenciennes (IUT Valenciennes), communication, bureautique, 0632

IUFM Lyon, formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0044 S

IUFM Lyon, Saint-Étienne, formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0047

U. Lyon III, techniques d'expression et de rédaction, 0406 S

U. Montpellier III, français langue étrangère, 0650

U. Nancy I (IUT Nancy-Brabois), expression et communication, 0818 S

U. Nancy II (IUT Nancy-Charlemagne), expression, communication, 0320

U. Nancy II (IUT Nancy-Charlemagne), Verdun, expression, communication, 0620

U. du Mans, public formation continue, 0391

U. du Mans (IUT du Mans), expression communication, 0096

IUFM Nantes, Le Mans, didactique du français, formation continue des enseignants du premier et du second degrés, 0085

U. d'Angers, techniques d'expression et de communication, 1120

U. de Nice, techniques d'expression, 1241

U. Nice (IUT Nice), enseignement des techniques d'expression et de communication écrites et orales, 0591

U. Nice (IUT Nice), 0629

U. d'Orléans, techniques d'expression, pôle communication, langues, technologie de l'information et de la communication, 0642 S

U. de Tours, français langue étrangère, 0356

CNAM Paris, communication-expression, orientation sciences humaines et sociales, 0521

ENS Paris, 0078

IUFM Paris, formation des enseignants des

premier et second degrés, 0057 S

U. Paris III, 0667

U. Paris III, méthodologie du travail universitaire et du travail sur la langue, 0698 S

U. Paris III, français, techniques d'expression française, 0730

IUFM Poitiers, Niort, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0027 S

IUFM Poitiers, La Rochelle, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0056

IUFM Reims, 0046 S

U. Reims (IUT Reims), 0981 S

IUFM Rennes, Rennes, technologie de l'information et de la communication, 0126

U. Rennes II, français langue étrangère, 0464

IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0079

U. de La Réunion, 0088 S

U. de La Réunion, techniques d'expression, 0385

U. Le Havre (IUT Le Havre), techniques d'expression, 0091

U. Le Havre (IUT Le Havre), techniques d'expression et communication, 0244

INSA de Rouen, lettres modernes, communication, théâtre-études, 0064

IUFM Rouen, formation des enseignants du premier degré, 0061

IUFM Rouen, 0114

U. de Mulhouse, techniques d'expression, 0234

U. Strasbourg III (IUT Illkirch), 0305

INSA de Toulouse, techniques d'expression et communication professionnelle, 0103

IUFM Toulouse, Rodez, 0041

IUFM Toulouse, 0087 S

IUFM Toulouse, 0100 S

IUFM Toulouse, Cahors, 0211

EPA Albi (J.F. Champollion), littérature française, linguistique, littérature comparée et culture générale, 0007

U. Toulouse III (IUT A), expression et communication, 1105 S

U. Paris X (IUT Ville d'Avray), expression et communication, 0747 S



IUFM Versailles, formation initiale et continue des enseignants, 0131

IUFM Versailles, formation initiale et continue des enseignants, 0415

U. Évry (IUT Évry), expression, communication, 0167

## Anglais

U. Polynésie française, Tahiti, 0058 S

U. Aix-Marseille III, 0713 S

U. Aix-Marseille III, 0725 S

U. Aix-Marseille III, 0811

U. d'Avignon, anglais de spécialité : technique, commercial et scientifique, 0237

IUFM Aix-Marseille, Avignon, formation des enseignants du premier degré, 0172

U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, 1321

U. Aix-Marseille I (IUT Provence), Arles, 1519

U. Aix-Marseille II (IUT Aix), affaires commerciales, logistique, 1341

U. Amiens (IUT Aisne), Saint-Quentin, anglais industriel et technique, 1126

U. Amiens (IUT Beauvais), Creil, 1203

U. d'Amiens, anglais de l'actualité juridique et politique, 0918

U. d'Amiens, anglais pour non-spécialistes, 1206

U. de Technologie de Compiègne, 0209 S

U. des Antilles-Guyane, Martinique, 0326

U. des Antilles-Guyane, Martinique, 0340

U. des Antilles-Guyane, Guyane, 0540

U. Bordeaux IV (IUT Périgueux), 0323 S

U. Bordeaux IV (IUT Périgueux) anglais, français langue étrangère, 0431

U. Pau (IUT Bayonne), 0569

U. Bordeaux I, Institut des sciences et techniques des aliments, 1147

U. Bordeaux I (IUT A), Talence, 0590

U. Bordeaux III, 0506

Inst.sc.mat.rayon.Caen, 1114

U. Caen (IUT Caen), anglais appliqué aux relations commerciales, 0646 S

U. Caen (IUT Caen), anglais de spécialités, 0690 S

U. Caen (IUT Cherbourg), 1034

U. Clermont-Ferrand I, 1106

U. Paris XII (IUT Seine-et-Marne), Fontainebleau, laboratoire multimédia, 1214

U. de Marne-la-Vallée (IUT), Meaux, anglais technique, organisation mobilité des étudiants, relations internationales, 0394

U. de Marne-la-Vallée (IUT), Meaux, 0396

U. Paris VIII, anglais général, 0575

U. Paris VIII, anglais général pour spécialistes d'autres disciplines, 1027

U. Paris XII, 0575 S

U. Paris XIII, anglais général, anglais de spécialité et anglais économique et commercial, 0437

IUFM Créteil, 0302

U. Dijon (IUT Dijon), 0634 S

U. Chambéry (IUT Annecy), anglais général et professionnel dans le domaine de la gestion de production, logistique, qualité, 0238

U. de Chambéry (IUT Chambéry), Le Bourget du Lac, anglais technique dans le domaine des matériaux, 0618

U. Grenoble I, anglais et communication, 1270

U. Grenoble I, anglais de spécialité à orientation médicale, 1295

U. Grenoble I, anglais de spécialité à orientation scientifique et technique, 1427

U. Grenoble I (IUT A), 0847

U. Grenoble II, 0560

U. Grenoble II, 0662 S

U. Grenoble III, 0215

U. Grenoble III, Valence, langue étrangère appliquée : civilisation et pratique de la langue, 0321 S

INP Grenoble, 0167 S

INP Grenoble, École nationale supérieure d'électronique et de radio-électricité de Grenoble, 0328 S

INP Grenoble, développement de programmes pédagogiques sur la technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0472

U. Lille I, centre université-économie d'éducation permanente, 0847 S

U. Lille I, centre université-économie d'éducation permanente, 0850 S

- U. Lille I, centre université-économie d'éducation permanente, 1140 S  
 U. Lille I, centre université-économie d'éducation permanente, 1362  
 U. Lille I (IUT A), 0774 S  
 U. Lille II, marketing international, 0796  
 U. Lille II (IUT C), 0943  
 U. d'Artois, Arras, langue et littérature anglaises, 0386  
 U. Valenciennes (IUT Valenciennes), anglais, relations internationales, 0161 S  
 U. Valenciennes (IUT Valenciennes), Cambrai, anglais de l'économie et de l'entreprise, relations internationales, techniques de commercialisation à orientation industrie agroalimentaire, 0619  
 U. Lyon I, anglais pour la santé, 2001  
 U. Lyon I (IUT A), Bourg-en-Bresse, 1976 S  
 U. Lyon I (IUT A), Bourg-en-Bresse, 2130  
 U. Lyon I (IUT B), anglais commercial, relations internationales, 1511  
 U. Lyon II, technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0567  
 U. Lyon III, 0399  
 U. Montpellier II, 0430  
 U. Montp. II (IUT Montpellier), Béziers, 0564  
 U. Montp. II (IUT Montpellier), 1027 S  
 U. Montp. II (IUT Montpellier), Béziers, 1039  
 U. Montpellier II (IUT Nîmes), 0960  
 U. de Metz, École supérieure d'électricité, 0657  
 U. Nancy I (ENSTIB), 1216  
 U. Nancy I (IUT Nancy-Brabois), 0748  
 U. Nancy II (IUT Nancy-Charlemagne), 0362  
 U. Nancy II (IUT Nancy-Charlemagne), Verdun, 0635  
 INP Nancy (ENSIC), 0250  
 U. du Mans (IUT du Mans), 0127  
 U. de Nantes, 0546  
 U. de Nantes, 1085  
 U. de Nantes, 1203  
 U. Nantes (IUT Nantes), 1201  
 U. Nantes (IUT de Saint-Nazaire), 0908  
 U. d'Angers, grammaire et syntaxe, 0615  
 U. Angers (IUT Angers), anglais appliqué aux disciplines biologiques, 0568  
 IUFM Nice, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0075  
 U. de Nice, anglais pour non spécialistes, 0989 S  
 U. de Nice, anglais pour non spécialistes, 1019  
 U. de Nice, anglais pour non spécialistes, 1134 S  
 U. de Toulon, Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var, 0298  
 U. d'Orléans, anglais juridique et économique, 0503  
 U. d'Orléans, anglais juridique et économique, 0518  
 U. Orléans (IUT Châteauroux), 0749  
 U. de Tours, 1180 S  
 U. Tours (IUT Tours), civilisation contemporaine orientée vers l'information, 0492 S  
 U. Tours (IUT Tours), anglais avec approche commerciale, 0726  
 U. Paris I, anglais économique, 0294  
 U. Paris II, anglais juridique, 0272  
 U. Paris II, anglais économique, 0336  
 U. Paris II, 0388  
 U. Paris V, 1776  
 U. Paris V, anglais appliqué aux sciences de la santé, 1972 S  
 U. Paris V, anglais scientifique et technique, 1977  
 U. Paris V (IUT Av. Versailles), anglais commercial et utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (outils multimédia), 0344 S  
 U. Paris V (IUT Av. Versailles), anglais pour l'informatique et utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (outils multimédia), 0354  
 U. Paris VI, anglais scientifique et technique, 1040  
 U. Paris VI, anglais scientifique et technique, 1452 S  
 U. Paris VI, anglais scientifique et technique, 3165  
 U. Paris VII, anglais langue de spécialité orientation multimédia, 2120  
 U. Paris VII (IUT Paris VII), 2271  
 U. de Poitiers, 1109  
 U. de Poitiers, 1507  
 U. de Poitiers, 1697

U. Poitiers (IUT Angoulême), anglais de spécialité, 1705  
U. de Reims, 0645  
U. de Reims, Reims-Troyes, 0952  
U. de Reims, Reims-Troyes, 1019  
U. de Reims, 1168  
U. Reims (IUT Reims), Charleville-Mézières, anglais des affaires, 1311  
U. Rennes I (IUT Saint-Brieuc), 1648  
IEP de Rennes, 0018  
IUFM Rennes, Rennes, 0123  
U. Rennes I, langues pour spécialistes d'autres disciplines, 0905  
U. Rennes II, anglais pour spécialistes d'autres disciplines et formation continue, 0227  
U. Rennes II, secteur psychologie, 0370  
U. Rennes II, disciplines artistiques, 0591  
ENI de Brest, 0028  
U. de Brest, 0815  
U. de Brest, 1012  
U. de La Réunion, 0167  
U. de La Réunion, 0275  
U. de La Réunion, 0382  
U. La Réunion (IUT La Réunion), anglais des affaires, relations internationales, formation continue, test of english for international communication, 0240  
U. du Havre, 0219 S  
U. Le Havre (IUT Le Havre), 0079  
U. Le Havre (IUT Le Havre), 0103 S  
U. Le Havre (IUT Le Havre), 0289 S  
U. de Rouen, langue, littérature, civilisation des pays anglophones, 0917  
U. de Rouen, anglais en psychologie et sociologie, 1058  
U. de Rouen, Rouen, anglais juridique, 1213  
U. Rouen (IUT Rouen), 0549  
U. Rouen (IUT Rouen), 0926  
INSA Strasbourg, 0027  
U. Strasbourg I, 1001 S  
U. Strasbourg II, certificat de compétences en langues pour l'enseignement supérieur : auto-formation et intranet ; didactique et technologies de l'information et de la communication pour l'apprentissage des langues, 0566  
U. Strasbourg III (IUT Illkirch), 0201 S

U. Toulouse I, 0182  
U. Toulouse I (IUT Rodez), 0253  
U. Toulouse II, anglais langue étrangère appliquée, 0525  
U. Toulouse III, anglais général, 1515  
U. Toulouse III, nouvelles technologies pour l'enseignement, 1780  
U. Toulouse III, anglais scientifique, 2017  
U. Toulouse III, anglais du sport, 2214  
U. Toulouse III (IUT A), anglais scientifique et technique, 1112 S  
INP Toulouse, 0276 S  
École centrale de Paris, littérature, civilisation, participation aux relations internationales, 0028 S  
U. Paris X, anglais économique et social, 0816  
U. Paris X, anglais, langue orale, 1242  
U. Paris X, anglais économique, 1265  
U. Paris XI, 0771 S  
U. Paris XI, anglais pour non spécialistes, 1752  
U. Paris XI, 2033 S  
U. Paris XI, anglais pour non spécialistes, 2170  
U. Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Guyancourt, 0058  
U. Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Guyancourt, 0348  
U. de Cergy-Pontoise, 0060  
U. de Cergy-Pontoise, langue étrangère appliquée, 0113  
U. de Cergy-Pontoise, anglais économique, 0327 S  
U. de Cergy-Pontoise, anglais scientifique, 0336  
U. de Cergy-Pontoise, 0489  
U. d'Évry-Val d'Essonne, 0036  
U. d'Évry-Val d'Essonne, 0269  
U. d'Évry-Val d'Essonne, 0292  
U. d'Évry-Val d'Essonne, 0307  
U. Évry (IUT Évry), 0168 S  
U. Évry (IUT Évry), Brétigny-sur-Orge, anglais économique et de gestion, 0277

### Allemand

U. du Littoral, 0364  
U. Nancy I, école supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy, École

nationale supérieure des technologies et industries du bois, école supérieure d'informatique et applications de Lorraine, 1330

IEP de Paris, 0103

U. Le Havre (IUT Le Havre), 0136

INSA de Rouen, Saint-Étienne du Rouvray, 0009 S

U. Strasbourg II, 0196

U. Paris X, langue et civilisation moderne et contemporaine des pays de langue allemande, 0976

U. de Cergy-Pontoise, civilisation contemporaine, 0389

### Espagnol

U. Aix-Marseille III, espagnol juridique, compétences multimédias, 0726

U. d'Avignon, 0201

IUFM Aix-Marseille, Marseille et Aix-en-Provence, formation des enseignants du second degré, 0056

U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, 1230

U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, 1349

U. de Technologie de Compiègne, 0080

IUFM Martinique, formation des enseignants du premier et du second degrés et enseignement professionnel lettres, 0533

U. Bordeaux IV (IUT Bordeaux IV), Bruges, 0335

U. de Pau, 0151

U. de Marne-la-Vallée, 0235

IUFM Créteil, 0125

IEP de Grenoble, 0055

U. Grenoble III, langue pour spécialistes d'autres disciplines, certificat de compétence en langue pour l'enseignement supérieur, 0248

U. Lille I (IUT A), 0387

U. Lille II, 0737 S

U. d'Artois, Arras, langue et civilisation contemporaines, 0036 S

U. Lyon II, 0649 S

U. Montpellier III, catalan, 0649

U. Nancy II, espagnol pour non spécialistes, 0586

IUFM Orléans-Tours, Tours et Blois, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0151 S

U. d'Orléans, 0555

U. de Tours, langue, littérature et civilisation, 0702

IUFM Paris, formation des enseignants des premier et second degrés, 0056 S

U. Paris I, langue espagnole appliquée aux sciences humaines, 0693 S

U. Paris VI, 2941

U. de La Rochelle, hispano-américain, 0280

U. de Bretagne Sud, 0265

U. de Rouen, Rouen, espagnol juridique, 1161

U. Toulouse II, 0559

U. Toulouse III (IUT Tarbes), 2000

U. Paris X (IUT Ville d'Avray), métiers du livre, 0740

### Italien

U. de Corte, 0118

U. Montpellier III, 0642

U. Nancy II, 0482

U. d'Angers, langue de spécialité, 0316

U. de Toulon, 0342

IUFM Paris, formation des enseignants des premier et second degrés, 0081

U. du Havre, 0301

### Portugais

U. des Antilles-Guyane, Guyane, 0542

U. Montpellier III, 0428

U. Paris X, 0647

### Langues et cultures régionales tahitien

IUFM du Pacifique, Papeete, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire de tahitien-français et formation des stagiaires, 0025

### Philosophie

U. Aix-Marseille II, philosophie et éthique des sciences et de la médecine, 1770

IUFM Amiens, Amiens, formation initiale et continue des enseignants du premier et du

second degrés, 0013

IUFM Amiens, Beauvais, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0018

IUFM Amiens, Laon, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0109 S

IUFM Guadeloupe, gestion de l'adaptation et de l'intégration scolaire, 0022

IUFM Martinique, préparation au professorat des écoles et professorat second degré, 0512

IUFM Aquitaine, Agen, 0022

IUFM Créteil, technologie informatique, 0058

IUFM Grenoble, Chambéry et Annecy, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0057 S

INP Grenoble, Centre universitaire d'éducation et de formation des adultes, ingénierie pédagogique, démarche qualité en formation continue, 0207 S

IUFM Lyon, Saint-Étienne, formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0080

IUFM Montpellier, Carcassonne, 0091

U. Montpellier II (IUT Montpellier), Béziers, 1034

ENS Paris, agrégé préparateur, 0052

ENS Paris, agrégé préparateur, bibliothèque, 0138 S

IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0047

IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0048 S

### **Documentation**

IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence, formation initiale et continue des professeurs documentalistes, 0101

IUFM Guyane, Cayenne, 0499

IUFM Créteil, 0221

IUFM Créteil, 0391

U. Lille III, 0623

U. Lille III, 0725

IUFM Lyon, gestion médiathèque, 0148 S

IUFM Nantes, La Roche-sur-Yon, 0104

U. Nice (IUT Nice), 1432

U. Paris I, formation à la recherche documentaire, 0757

IUFM Rennes, Vannes, médiathèque, 0045

IUFM Rennes, Rennes, médiathèque, 0116

U. Rennes I, documentaliste pour les langues allemand, anglais, espagnol, 1540

IUFM Rouen, 0112

IUFM Toulouse, Rodez, 0032

IUFM Toulouse, 0090 S

IUFM Toulouse, 0091

U. de Cergy-Pontoise, 0341

U. de Cergy-Pontoise, 0342 S

### **Éducation musicale**

IUFM Créteil, 0057

U. de Dijon, musicologie, écriture musicale, 0797

U. Lille III, 0858

U. Montpellier III, musicologie, 0547

U. de Poitiers, centre de formation des musiciens intervenants, 1477

IUFM Rennes, Saint-Brieuc, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0107

U. Toulouse II, 0461

### **Arts plastiques**

IUFM Guadeloupe, préparation aux concours du premier degré, 0072

IUFM Clermont-Ferrand, Aurillac, préparation aux concours, formation professionnelle et continue des enseignants des premier et second degrés en arts plastiques et audiovisuel, 0014

IUFM Clermont-Ferrand, Moulins, préparation aux concours, formation professionnelle et continue des enseignants des premier et second degrés, 0016 S

U. de Marne-la-Vallée, 0006

U. Grenoble II, informatique art, arts plastiques, 0649

IUFM Lille, 0072

U. Lyon II, 0584

U. de Saint-Étienne, 0395

IUFM Nancy-Metz, 0096

U. Nancy I (IUT Saint-Dié), design numérique, 1437

IUFM Paris, formation des enseignants des premier et second degrés, 0065

U. Paris I, 0671

U. Paris I, 0919

IUFM Rennes, Rennes, 0058

U. Rennes II, esthétique, philosophie de l'art, 0559

### Arts appliqués

U. Besançon (IUT Belfort), multimédia, 0846 S

U. Besançon (IUT Besançon), communication visuelle, 0532

U. de Corte, 0125

U. Corte (IUT Corte), histoire des arts, esthétique, 0180

IUFM Toulouse, 0144

### Sciences et techniques médico-sociales

U. Nancy I, 1301

### Histoire-géographie

IUFM Aix-Marseille, Avignon, formation des professeurs des écoles, 0089

U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, géographie, 1195

U. d'Amiens, géographie, 0785 S

U. des Antilles-Guyane, Martinique, géographie physique, humaine et économique, 0191

U. des Antilles-Guyane, Saint-Claude, histoire, 0538

U. Bordeaux III, préparation aux concours de l'enseignement, 0445 S

U. Caen (IUT Alençon), géographie humaine, sociologie et ethnologie, sociale, 1493

U. de Marne -la-Vallée, géographie, 0241

IUFM Créteil, 0059

IUFM Créteil, 0096

U. du Littoral, géographie générale, préparation aux concours, 0048 S

U. de Valenciennes, 0355

EPA Nîmes, histoire, 0038

IUFM Nantes, La Roche-sur-Yon, 0101

IUFM Nice, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés en

histoire, 0043

U. d'Orléans, géographie, 0757 S

ENS Paris, agrégé préparateur, histoire moderne, responsable de bibliothèque, 0086 S

IUFM Paris, formation des enseignants des premier et second degrés, 0023 S

U. Paris I, histoire et statistiques, 1004

U. Paris I, histoire et informatique, 1218

IUFM Poitiers, Angoulême, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0031 S

IUFM Poitiers, Poitiers, directeur adjoint chargé de la formation continue et de la formation de formateurs, 0120

U. de Bretagne Sud, géographie, 0244 S

IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0031

U. Toulouse II, histoire contemporaine, 0616

U. Toulouse II, géographie, 0618

### Mathématiques

IUFM du Pacifique, Papeete, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire et formation des stagiaires, 0010 S

U. Aix-Marseille II (IUT Aix), Marseille, mathématiques appliquées, 1767

IUFM Guyane, Cayenne, 0506 S

U. Besançon (IUT Besançon), 0557 S

U. Bordeaux IV (IUT Périgueux), statistique informatique, 0321

IUFM Aquitaine, Mont-de-Marsan-Pau, 0056

U. Bordeaux I, Agen, technologie et mathématiques, 1176

IUFM Clermont-Ferrand, Le Puy-en-Velay, préparation aux concours, formation professionnelle et continue des enseignants des premier et second degrés, 0035

U. Clermont I (IUT Aubière), méthodes d'aide à la décision informatique bureautique, 1110

U. Paris XII (IUT Créteil), mathématiques appliquées, informatique, 0952

U. Paris XIII (IUT Saint-Denis), mathématiques, informatique : intranet pédagogique/web, 0407

ENS Cachan, agrégé préparateur, 0082



- IUFM Créteil, 0116  
IUFM Créteil, 0128  
IUFM Grenoble, Chambéry et Bonneville, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0023  
IUFM Grenoble, Grenoble et Chambéry, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0026  
IUFM Grenoble, Bonneville, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0029  
U. Grenoble I (IUT A), 0849 S  
IUFM Lille, 0197  
IUFM Lille, 0225  
U. Lille I, informatique, 1282  
U. Lille III, statistique, 0471  
U. d'Artois, Béthune, économie, mathématiques, statistiques, 0071 S  
U. d'Artois (IUT Lens), mathématiques et informatique, 0492  
U. Artois (IUT Béthune), 0162 S  
U. du Littoral, formation pour adultes, 0323  
U. Valenciennes (IUT Valenciennes), 0135 S  
IUFM Limoges, Tulle, formation initiale et continue des professeurs des écoles, 0008  
U. Limoges (IUT Limousin), Egletons, 0357 S  
INSA de Lyon, 0462  
U. Lyon I (IUT A), Villeurbanne, 1346 S  
U. Lyon I (IUT A), 1353  
U. Lyon I (IUT A), Villeurbanne, probabilité et statistiques, analyse, algèbre, 1902 S  
U. Lyon I (IUT A), Villeurbanne, 2121  
U. Lyon III (IUT Lyon III), statistiques et informatique, 0607  
U. Saint-Étienne (IUT Saint-Etienne), 0178 S  
IUFM Nancy-Metz, 0030  
IUFM Nancy-Metz, 0033  
U. Nancy I (IUT Nancy-Brabois), 1457  
IUFM Nantes, Laval, 0073  
IUFM Nantes, Nantes, formation des enseignants du premier degré, 0122  
U. de Nantes, formation continue, 1970  
U. Nantes (IUT Nantes), mathématiques, statistiques et informatique, 1042 S  
U. d'Angers, informatique, 1132  
IUFM Nice, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0081  
U. de Nice, informatique, 0929  
U. Orléans (IUT Chartres), 0509  
U. Orléans (IUT Chartres), 0630 S  
U. Orléans (IUT Orléans), informatique, 0277 S  
U. de Tours, informatique, 1101  
ENS Paris, agrégé préparateur, 0035 S  
ENS Paris, agrégé préparateur, 0049 S  
ENS Paris, agrégé préparateur, 0051 S  
ENS Paris, agrégé préparateur, 0083  
ENS Paris, agrégé préparateur, 0102 S  
ENS Paris, agrégé préparateur, 0125  
ENS Paris, agrégé préparateur, 0126 S  
IUFM Paris, formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0033 S  
IUFM Paris, formation des enseignants des premier et second degrés, 0034 S  
U. Paris VI, gestion et valorisation de la recherche en mathématiques et en informatique, 1257  
U. Paris IX, 0220  
U. de Poitiers, informatique, 0531  
U. de La Rochelle, informatique, 0106  
U. Reims (IUT Reims), 0555  
IUFM Rennes, Saint-Brieuc, 0093  
U. Rennes I (IUT Rennes), informatique, 0816 S  
U. Le Havre (IUT Le Havre), 0093  
IUFM Rouen, Le Havre, formation des professeurs des écoles, 0016  
IUFM Strasbourg, formation des enseignants du premier degré, 0031 S  
U. Strasbourg III (IUT Illkirch), informatique, mathématiques et statistiques appliquées aux entreprises, 0345  
U. Toulouse II, 0619  
EPA Albi (J.F. Champollion), Albi et Castres, option informatique, architecture des ordinateurs, systèmes d'exploitation, 0006  
U. Paris XI (IUT Cachan), informatique, 0451  
U. Paris XI (IUT Cachan), informatique, 0894 S  
IUFM Versailles, formation initiale et continue des enseignants, 0308  
IUFM Versailles, formation initiale et continue des enseignants, 0399

**Sciences physiques-physique appliquée**

U. Aix-Mars. I (IUT Provence), Digne-les-Bains, sciences physiques mention physique industrielle, mise en place de pilotes, orienté énergies renouvelables, 1512

U. Chambéry (IUT Annecy), 0154 S

U. Valenciennes (IUT Valenciennes), Maubeuge, 0633

U. Montp. II (IUT Montpellier), Béziers, 1040

U. Rennes I (IUT Rennes), physique appliquée, 1217 S

ENI de Brest, physiques, 0063

U. de La Réunion, 0143

U. Toulouse III (IUT A), physique appliquée, 1774

U. Vers.St-Quent. (IUT Velizy), sciences physiques option chimie, 0067

**Sciences physiques**

IUFM du Pacifique, Papeete, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, formation des stagiaires, 0006

U. Aix-Marseille II (IUT Aix), La Ciotat, physique, 0149 S

IUFM Guadeloupe, physique et chimie, préparation aux concours des premier et second degrés, 0033

U. Bordeaux IV (IUT Périgieux), procédés physico-chimiques, 0427

U. Bordeaux IV (IUT Périgieux), chimie, 0428

U. Bordeaux I (IUT A), Talence, physique, 0588

U. Bordeaux I (IUT A), 1344

IUFM Caen, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0096

U. Caen (IUT Caen), physique, compétences en optique et en acoustique, 0625

U. Caen (IUT Caen), chimie, 0643 S

ENS Cachan, chimie, 0223

INP Grenoble, École nationale supérieure d'électrochimie et d'électrometallurgie de Grenoble, sciences des matériaux, 0696

U. Artois (IUT Béthune), 0080 S

U. Limoges (IUT Limousin), physique ou génie des procédés, 0362

ENS Lyon, agrégé préparateur, chimie, 0004

ENS Lyon, agrégé préparateur, physique, 0005

ENS Lyon, agrégé préparateur, chimie, 0043

ENS Lyon, agrégé préparateur, physique, 0047

ENS Lyon, agrégé préparateur, physique, 0061

ENS Lyon, agrégé préparateur, chimie, 0063

ENS Lyon, agrégé préparateur, physique, 0066

U. Montpellier II (IUT Nîmes), 0531 S

ENS Paris, agrégé préparateur, physique, 0017

ENS Paris, agrégé préparateur, physique, 0054

ENS Paris, agrégé préparateur, physique, 0055

ENS Paris, agrégé préparateur, physique, 0056 S

ENS Paris, agrégé préparateur, chimie, 0059

ENS Paris, agrégé préparateur, chimie, 0123

IUFM La Réunion, Saint-Denis et le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0009

IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, préparation aux concours nationaux et au professorat des écoles, formation des professeurs stagiaires, 0038 S

IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0078 S

IUFM Rouen, formations des enseignants du premier et du second degrés, 0032 S

U. Rouen (IUT Rouen), chimie minérale, atomistique et cristallographie, 0532

U. Rouen (IUT Rouen), physique (mécanique, mesures et électricité) et chimie, 0535

U. Strasbourg I (Observ. Astron), 1210

U. Paris XI (IUT Orsay), capteurs, basses pressions, thermodynamique, 0949

U. Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, physique et physique appliquée, 0352

U. d'Évry-Val d'Essonne, 0048

**Génie chimique-chimie**

ENS Cachan, agrégé préparateur, génie des procédés, 0064

U. Artois (IUT Béthune), 0165

U. Saint-Étienne (IUT Saint-Étienne), chimie, 0810



## Génie civil

IUFM Aix-Marseille, Marseille, formation des professeurs des lycées professionnels, génie civil, énergie, équipement, 0177

IUFM Guyane, Cayenne, structures et ouvrages, formation initiale et continue des enseignants du second degré, 0508 S

U. Corte (IUT Corte), 0217

ENS Cachan, agrégé préparateur, 0037

ENS Cachan, matériaux du génie civil, 0057

ENS Cachan, 0071

IUFM Créteil, 0361

IUFM Créteil, 0390

U. Lyon I (IUT A), Villeurbanne, option A : structures et ouvrages, 1352 S

U. Lyon I (IUT A), Bourg-en-Bresse, option B : équipements techniques et énergie, 2120

CNAM Paris, Le Mans, topographie, géodésie, positionnements GPS, 0536

U. Rennes I (IUT Rennes), structures et ouvrages, 0912 S

U. La Réunion (IUT La Réunion), enseignements de stabilité des constructions, géotechnique, organisation de chantiers, construction, construction assistée par ordinateur, réalisation et suivi de conventions avec les entreprises, 0279 S

U. Le Havre (IUT Le Havre), 0229

U. Toulouse III (IUT A), 1142 S

U. Paris X (IUT Ville d'Avray), bureau d'études et de réalisation, thermique, énergétique et environnement, 0745 S

## Génie mécanique-mécanique

U. Aix-Marseille II (IUT Aix), génie mécanique ou mécanique, 1076

U. Amiens (IUT Aisne), Saint-Quentin, fabrication mécanique, 1133

U. Amiens (IUT Amiens), construction mécanique, 0455 S

U. Bordeaux I, technologie et mécanique, 0848

U. Bordeaux I (IUT A), plasturgie, 1336

U. Paris XIII (IUT Saint-Denis), mécanique, conception assistée par ordinateur, 0467

ENS Cachan, 0046

ENS Cachan, mécanique, 0049

ENS Cachan, Antenne de Bretagne, mécanique, 0227

U. Dijon (IUT Dijon), construction mécanique, 0650 S

U. Dijon (IUT Le Creusot), Nevers, institut supérieur de l'automobile et des transports, 1106 S

U. de Chambéry (IUT Chambéry), Le Bourget du Lac, maîtrise de la mise en œuvre des polymères et composites, connaissances en rhéologie et en conception de pièces et outillages d'injection, 0589 S

U. de Chambéry (IUT Chambéry), Le Bourget du Lac, métallurgie, traitements thermiques, encadrement de projets industriels, 0603

École centrale de Lille, génie mécanique : conception et fabrication, 0101

U. Lille I, école polytechnique universitaire de Lille, 0729

INSA de Lyon, génie mécanique, 0476

U. Lyon I (IUT B), dimensionnement des structures, conception et fabrication, 1420

U. Saint-Étienne (IUT Saint-Étienne), productive, 0189

ENI de Metz, construction mécanique, 0029

U. Metz (IUT Metz), construction mécanique, 0493 S

U. Orléans (IUT Chartres), génie mécanique et productive, 0651 S

U. Orléans (IUT Orléans), génie mécanique, 0629 S

ENSAM, Metz, construction mécanique, 0144

U. de Poitiers, génie mécanique, 1153

U. de Reims, Charleville, mécanique, construction, qualité, gestion de production, conception assistée par ordinateur, 0958

U. Rennes I (IUT Saint-Brieuc), 1699 S

U. Rennes I (IUT Saint-Brieuc), matériaux polymères, 1702 S

U. Rennes I (IUT Saint-Brieuc), 1710

INSA de Rennes, génie mécanique, 0131 S

U. Brest (IUT Brest), fabrication mécanique assistée par ordinateur, 0346 S

U. du Havre, génie mécanique, 0181

INSA de Rouen, Saint-Étienne du Rouvray, génie mécanique, 0014

INSA de Rouen, Saint-Étienne du Rouvray, 0096

INSA de Rouen, Saint-Étienne du Rouvray, génie mécanique, 0122 S

U. Rouen (IUT Rouen), dessin industriel, dessin assisté par ordinateur, métrologie, fabrication mécanique, technologie générale, 0999 U. Toulouse III, 1387

U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-P), Argenteuil, génie mécanique, 0081

U. Paris XI (IUT Cachan), mécanique et dimensionnement des structures, 0928 S

U. Paris XI (IUT Cachan), génie mécanique, 0955 S

U. Versailles St-Quentin-en-Yvel, 0063

U. Vers.St-Quent. (IUT Mantes), génie mécanique et productique, 0533 S

U. d'Évry-Val d'Essonne, génie mécanique, 0160

U. d'Évry-Val d'Essonne, génie mécanique, 0162 S

### Génie électrique

U. Amiens (IUT Aisne), Soissons, automatisme et réseaux, 1138

Univ. Tech. Belfort-Montbéliard, électronique, électrotechnique, automatique, génie électrique avec applications à la commande des systèmes, 0070

U. Besançon (IUT Belfort), informatique, 0577

U. Pau (IUT Pau), Mont-de-Marsan, électronique, informatique industrielle, traitement du signal informatique, 0693

Inst.sc.mat.rayon.Caen, informatique ou physique appliquée, 0633 S

U. Paris XII (IUT Créteil), réseaux haut débit, configuration d'équipements WAN, PABX, administration et gestion des réseaux LAN, architecture des ordinateurs et systèmes d'exploitation, 0330

U. Paris XII (IUT Créteil), électronique et physique appliquées aux télécommunications, systèmes de télécommunication, codage et transmission de données, traitement de l'information, 1015 S

IUFM Créteil, 0392

U. Grenoble I (IUT A), électronique, informatique, 0821

INP Grenoble, Centre universitaire d'éducation et de formation des adultes, génie informatique, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0371

U. du Littoral, 0052

U. Nancy I, 0924

U. du Mans (IUT Laval), électronique, 0488

U. Nantes (IUT Nantes), électronique et informatique industrielle, 0815

U. Nantes (IUT de Saint-Nazaire), électricité, électronique, automatique, instrumentation et métrologie, 0865

U. Nantes (IUT de Saint-Nazaire), automatismes logiques, Grafcet, régulation, conduite centralisée, 0870

U. Angers (IUT Angers), électronique, électronique de puissance, Grafcet, 0091 S

U. Angers (IUT Angers), informatique industrielle, études et réalisations, 0235 S

ENSAM, Metz, 0136

U. Poitiers (IUT Angoulême), automatismes et informatique industrielle, 0830

U. La Rochelle (IUT La Rochelle), génie électrique, architecture et informatique industrielle, 0114 S

U. Rennes I (IUT Saint-Malo), réseaux et administration des réseaux, télécommunications, 1711

U. Rouen (IUT Rouen), électronique, 0773

INSA de Toulouse, 0205 S

U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-P), Sarcelles, 0366

U. Paris X (IUT Ville d'Avray), génie électrique : option électronique et informatique industrielle, 0739 S

U. Paris XI, ou physique appliquée, 0589 S

U. Paris XI, ou physique appliquée, 2000

U. Paris XI (IUT Cachan), contrôle de processus industriels, informatique industrielle, 0961 S

U. Évry (IUT Évry), électronique, 0114

U. Évry (IUT Évry), informatique industrielle, réseau, 0115

### Électronique

U. Paris VI, IFITEP, informatique, 1395

## **Biochimie-génie biologique-biotechnologie**

U. Antilles-Guyane (IUT Kourou), Guadeloupe, techniques analytiques appliquées aux produits biologiques, biochimie et physio-chimie des aliments, génies génétiques et enzymatiques, microbiologie alimentaire, 0412

U. Paris XIII, Bobigny, géologie, biologie animale et végétale, 0994

U. Paris XIII (IUT Saint-Denis), physiologie du travail, risque biologique, ergonomie, 0460

ENS Cachan, biologie cellulaire, physiologie animale, 0054

U. Dijon (IUT Dijon), microbiologie, 0625 S

ENS Lyon, agrégé préparateur, biologie, 0094

U. Lyon I (IUT A), Bourg-en-Bresse, microbiologie, physiologie, 1921

U. Angers (IUT Angers), biologie et physiologie animale, microbiologie, biochimie, biologie moléculaire, 0297

CNAM Paris, génie biologique, prévention des risques, 0563 S

ENS Paris, agrégé préparateur, biologie cellulaire, biochimie et biologie moléculaire, 0146

U. Rennes I (IUT Saint-Brieuc), 1647

IUFM Toulouse, 0140 S

IUFM du Pacifique, Papeete, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, formation des stagiaires, 0004

IUFM Amiens, Beauvais, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0068 S

IUFM Amiens, Beauvais, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0069

IUFM Caen, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0048

U. Caen (IUT Caen), biologie et physiologie végétales et animales ; histologie, 1033 S

IUFM Clermont-Ferrand, Moulins, préparation aux concours, formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0050

U. Clermont I (IUT Aubières), Aurillac, cytologie et physiologie animale, 1160

U. Grenoble I, Valence, 1229

ENS Lyon, agrégé préparateur, biologie, 0027

ENS Lyon, agrégé préparateur, biologie, 0045

ENS Lyon, agrégé préparateur, géologie, 0064

IUFM Lyon, Bourg-en-Bresse, formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0094

IUFM Montpellier, Perpignan, 0116

U. Montpellier II, 0362

U. Nancy I (IUT Nancy-Brabois), complexe sols-plantes-climat, phytosociologie, zoo-écologie, biologie animale et végétale, 1077

Muséum Nat.Hist.Nat.Paris, 0256

IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0042

IUFM Strasbourg, Colmar, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0043

EPA Albi (J.F. Champollion), 0009

**Technologie**

IUFM Créteil, 0186

IUFM Grenoble, Bonneville, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0086 S

IUFM Rennes, Vannes, 0151

IUFM Rouen, formation des enseignants du second degré, 0026

IUFM Toulouse, 0116

**Audiovisuel**

U. Aix-Mars. I (IUT Provence), Arles, multi-média et audiovisuel numérique, 1520

U. de Caen, vidéo, analyse de l'image, informatique, 0872 S

**Éducation physique et sportive**

U. Nouvelle-Calédonie, 1er février 2005, 0059 S

IUFM du Pacifique, Nouméa, formation au professorat des écoles, 0024 S

U. Aix-Marseille III, spécialiste de relaxation, aquagym et polyvalent, 0551 S

U. Aix-Marseille III, spécialiste de basket-ball

et polyvalent, 0583 S

U. Aix-Marseille III, spécialiste d'athlétisme, sports de raquettes, vélo tout terrain et polyvalent, 0589 S

U. Aix-Marseille III, spécialiste d'escalade et polyvalences, activités physiques de pleine nature, 0592 S

U. Aix-Marseille III, spécialiste de fitness, stretching, danse contemporaine et polyvalence handisport, 0962

U. Aix-Marseille II, professionnalisation dans l'un des secteurs : métiers de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, de la montagne, management du sport et des loisirs, animation et entraînement sportif, 1665

U. d'Amiens, Soissons-Cuffies, gymnastique option et polyvalence, théorie et pratique, histoire et/ou didactique, 0995

U. des Antilles-Guyane, Guadeloupe, natation, plongée et activités nautiques, 0127

U. des Antilles-Guyane, Guadeloupe, athlétisme et compétence dans d'autres activités physiques et sportives, 0198

U. des Antilles-Guyane, Guadeloupe, sports collectifs grands et petits terrains, sports de raquettes, 0337

U. de Besançon, natation, activités physiques et sportives, 0938

U. de Besançon, rugby ou danses de société, 0949 S

IUFM Aquitaine, Pau, 0093

IUFM Aquitaine, Agen-Pau, 0176

U. Bordeaux II, comptabilité et gestion, 0811 S

U. Bordeaux II, gymnastique sportive féminine et masculine, 0910 S

U. Bordeaux IV, Agen, 0043

IUFM Caen, Saint-Lô, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0079

U. de Caen, athlétisme, 0867 S

U. de Caen, Alençon, sports collectifs, sports de raquette et de plein air, 0873 S

IUFM Clermont-Ferrand, préparation des concours, formation professionnelle et continue des enseignants des premier et second degrés, 0069

U. Clermont-Ferrand I, encadrement centre universitaire rugby, golf, activités de pleine nature, 1178

U. Clermont-Ferrand II, 1274

U. Paris XII, service universitaire des activités physiques et sportives, 0775

IUFM Créteil, 0199

U. de Dijon, danse, 0894

U. Dijon (IUT Le Creusot), 0903

U. de Chambéry, athlétisme, activités pleine nature, badminton, football, volley-ball, responsabilités administratives, 0615

U. Grenoble I, 1067

U. Grenoble I, Valence, 1287

U. Grenoble I, 1353

U. Grenoble II, Valence, 0771

U. Lille II, danse et fitness, 0690 S

U. Lille II, sports de raquettes, 0692 S

U. Lille II, volley-ball, polyvalence, 0694

U. Lille II, polyvalence, pleine nature, 0696

U. Lille II, théorie et pratique des activités physiques et sportives, préparation aux concours, 0703 S

U. Lille II, théorie et pratique des activités physiques et sportives, préparation aux concours, 0711

U. Lille II, théorie et pratique des activités physiques et sportives, préparation aux concours, 0720 S

U. d'Artois, Lens-Liévin, pédagogie et didactique des activités physiques et sportives, préparation aux écrits et oraux des concours, 0311

U. d'Artois, Lens-Liévin, service universitaire des activités physiques et sportives, pédagogie et didactique des activités physiques et sportives, 0380

U. d'Artois, Lens-Liévin, pédagogie et didactique des activités physiques et sportives, préparation aux écrits et oraux des concours, 0427 S

U. du Littoral, service universitaire des activités physiques et sportives, 0055 S

U. du Littoral, 0362

IUFM Limoges, formation initiale et continue des enseignants, 0009

IUFM Limoges, Tulle, formation initiale et continue des professeurs des écoles, 0046

- U. de Limoges, sciences et techniques des activités physiques et sportives, 0684 S
- U. de Limoges, sciences et techniques des activités physiques et sportives, 0740
- U. de Limoges, sciences et techniques des activités physiques et sportives, 0873
- ENS lettres et sciences humaines, Lyon, 0137 S
- INSA de Lyon, basket-ball, autres spécialités appréciées, 0425 S
- INSA de Lyon, danse, fitness, autres spécialités appréciées, 0432 S
- U. Lyon I, technologie et méthodologie de l'éducation physique et sportive, compétences en athlétisme, ou en natation, ou en volley-ball, ou en handball, 1751
- U. Lyon I, compétences dans le domaine de la gestion, gestion des projets et collectivités territoriales, 1755
- U. Lyon I, méthodologie de l'entraînement, rugby, 1757 S
- U. Lyon I, technologie et méthodologie de l'éducation physique et sportive, compétences en athlétisme, ou en natation, ou en handball, ou en volley-ball, 1764
- U. Lyon I, compétence entraînement handball, haut niveau avec ouverture vers les sciences de l'appui, 1769
- U. Montpellier I, gymnastique, formation professionnelle, 0831
- U. de Metz, 0542 S
- IUFM Nantes, Angers, formation des enseignants, 0149
- IUFM Nantes, Nantes, 0160
- U. de Nantes, sciences et technologie des activités physiques et sportives, 1072
- U. de Nantes, sciences et technologie des activités physiques et sportives, 1318 S
- U. de Nantes, sciences et technologie des activités physiques et sportives, 1490
- IUFM Orléans-Tours, Chartres, formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, 0093
- U. d'Orléans, éducation et motricité des activités physiques et sportives, 0688
- U. d'Orléans, éducation et motricité des activités physiques et sportives, 0739 S
- U. d'Orléans, éducation et motricité des activités physiques et sportives, 0807 S
- U. d'Orléans, management du sport et sociologie des activités physiques et sportives, 0845 S
- U. d'Orléans, activités physiques et sportives de pleine nature et sciences du sport, 0929
- ENSAM, Aix-en-Provence, 0122
- U. Paris I, 1006 S
- U. Paris II, escrime ou badminton ou tennis de table, 0395
- U. Paris IV, football et/ou plongée et/ou tennis et polyvalence, 0600
- U. Paris V, service universitaire des activités physiques et sportives, 1741 S
- U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, activités physiques adaptées, 1746
- U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, gymnastique acrobatique, sciences d'appui ou professionnalisation, 1749
- U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, sports de raquette et professionnalisation, 1757
- U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, activité physique et sportive, didactique et pédagogie, 1760
- U. Paris V, service universitaire des activités physiques et sportives, 1766 S
- U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, natation sportive, 1769
- U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, basket-ball et/ou judo, 1773
- U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, volley-ball, sciences d'appui ou professionnalisation, 1780
- U. Paris VII, handball, polyvalence, 1735
- U. Paris VII, polyvalence, 1889
- U. Paris IX, entretien, basket-ball, sport de combat, 0314
- U. de Poitiers, service universitaire des activités physiques et sportives, tennis de haut niveau, sports de raquettes et toutes activités physiques et sportives, 1086
- U. Rennes I, danse contemporaine, gymnastiques

douces, tai-chi, 1279 S

U. Rennes II, Saint-Brieuc, service interuniversitaire des activités physiques et sportives, 0659

U. Rennes II, 0681

U. de Brest, activités physiques et sportives, basket-ball, fitness et relaxation, 0667 S

U. de Brest, 0764 S

U. de Brest, 1030

U. de Brest, 1104

U. de Bretagne Sud, football, badminton, gestion administrative de site, 0201

U. de Bretagne Sud, Vannes et Lorient, activités physiques de remise en forme et de développement personnel, basket-ball et escalade, 0336

IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, préparation au certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive et au professorat des écoles, formation des professeurs stagiaires, 0037 S

U. de Rouen, 1227

U. Strasbourg II, danse, gymnastique rythmique, gymnastique sportive, hand-ball, lutte ou natation, et compétence dans une langue vivante étrangère, 0373 S

IUFM Toulouse, 0025 S

IUFM Toulouse, 0109

U. Toulouse III, athlétisme ou sports collectifs et polyvalence en activités physiques et sportives et méthode de travail universitaire ou informatique, 2209

EPA Albi (J.F. Champollion), Rodez, athlétisme, activités physiques et artistiques, sports de raquettes, management activités physiques pleine nature ou activités physiques adaptées, 0004

EPA Albi (J.F. Champollion), Rodez, domaine de la motricité, 0008

U. Paris X, boxes et plongée subaquatique, 0963

U. Paris X, danse contemporaine (théorie et pratique), danse jazz, 0966

U. Paris XI, sciences et techniques des activités physiques et sportives, 2023

IUFM Versailles, formation initiale et continue des enseignants, 0160

U. Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Poissy et Versailles, sciences et techniques des activités physiques et sportives, 0470

U. d'Évry-Val d'Essonne, service universitaire des activités physiques et sportives, 0033